



En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

TECHNICIEN SUPÉRIEUR SYSTEMES ET RÉSEAUX

Titre Professionnel de niveau 5

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ REQUIS :

- Etre titulaire d'un Bac général, technologique ou professionnel.
- Possibilité d'intégrer la formation en deuxième année après un Bac +1 (exemple : BTS SIO), sous réserve d'acceptation du dossier.
- Etre âgé de moins de 30 ans dans le cas d'un contrat d'apprentissage.

OBJECTIFS :

- Analyser le cahier des charges et proposer des solutions techniques adaptées.
- Mettre en service des équipements et des logiciels de réseaux informatiques.
- Installer, mettre en service, sécuriser et assurer le bon fonctionnement des réseaux informatique.
- Effectuer les mises à jour et intervenir pour la maintenance préventive.
- Diagnostiquer et assurer la résolution d'incidents.

- Utiliser les outils d'analyse pour en identifier l'origine des dysfonctionnements et dépanner ou mettre en place des solutions de contournement afin de ne pas perturber la production.
- Apporter une assistance aux utilisateurs.
- Administrer et surveiller le réseau à l'aide de logiciels de supervision.
- Assurer une veille permanente et apporter un appui technique lors d'une démarche commerciale.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

- Entretien individuel afin de vérifier la motivation du candidat et la cohérence projet.
- Inscription sur Parcoursup.
- Adhésion à l'association (150€ / an).

TARIF :

- Formation gratuite pour le candidat en contrat d'apprentissage.

Indicateurs 2025

- Taux de réussite à l'examen : 100 % (8 admis / 8)
- Taux de satisfaction des apprenants : 100 %
- Taux de recommandation des entreprises : 100 %

- Taux d'insertion générale (dont poursuite d'études) : 50 %
- Taux d'insertion dans la filière : 50 %
- Taux de rupture : 0 %

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

MÉTHODES MOBILISÉES :

- Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR reposant sur le vécu en milieu socio-professionnel.
- Accompagnement social, scolaire et professionnel individualisé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Épreuves ponctuelles et épreuves terminales.
- Possibilité de valider par blocs de compétences.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS :

- Poursuite d'études : Titre Professionnel de niveau 6 "Administrateur d'Infrastructures Sécurisées", Licence Professionnelle.

- Emploi : Technicien de maintenance en informatique, Technicien support et / ou réseaux, Technicien assistant-ingénieur sécurité, Administrateur réseau informatique, Administrateur système et réseau.

DURÉE :

- Formation sur 24 mois (1015 h).
- Rythme moyen d'1 semaine à la MFR suivie de 3 semaines en entreprise.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

- Infrastructure connectée, innovante, modulable et ergonomie adaptée aux personnes handicapées.
- Prise en compte des besoins particuliers.

Contenu de la formation :

- Analyser le besoin et élaborer les propositions techniques, organisationnelles et financières.
- Exploiter les réseaux informatiques et de télécommunications et maintenir la continuité de service.
- Mettre en oeuvre et gérer des réseaux informatiques et de télécommunications.
- Sécuriser, administrer et proposer des solutions de réseaux informatiques.
- Renforcer le développement personnel.
- Posture professionnelle.
- Anglais.
- Certificat Voltaire.

Référence du décret général : Code de l'éducation, notamment les articles L. 335-5, L. 335-6 et R. 335-13, R. 338-1 et R. 338-2 et suivants. Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) : Certification professionnelle RNCP n° 37682 Titre certifié niveau 5 par Arrêté du 26 avril 2023 relatif au titre professionnel de technicien supérieur systèmes et réseaux valable jusqu'au 01-09-2026 - Titre certifié par le MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION - Mise à jour de la plaquette : Septembre 2025